



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est par la présente donnée aux citoyens de la municipalité de Lorrainville par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière :

- QUE la session régulière du conseil municipal du 10 août 2023 est reportée  
au mardi 22 août 2023 à 20h00

DONNÉ À LORRAINVILLE CE SEPTIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE VINGT TROIS.

Edith Lebel, directrice générale / Greffière-trésorière

---

Certificat de publication

Je, soussignée Edith Lebel, résidant à Ville-Marie, directrice générale / greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la municipalité de Lorrainville le 7 août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7<sup>e</sup> jour d'août 2023.

Edith Lebel, directrice générale / Greffière-trésorière